

RUSSCHAERT (*François Joseph Adrien*), Officier (Ostende, 12.3.1891 - Elisabethville, Congo belge, 22.2.1950). Fils de Victor et de De Muynck, Hortense Amélie.

Après quatre années passées à l'Athénée royal d'Ostende, François Russchaert s'engage, le 13 mars 1907, à l'âge de 16 ans, comme volontaire de carrière au 14^e Régiment de ligne. Il y passe deux ans et demi à l'École régimentaire. Caporal le 5 juillet 1907, sergent le 12 novembre 1909, il prépare l'examen de sous-lieutenant par le cadre (examen A).

Le 30 décembre 1913, il est nommé sous-lieutenant d'infanterie et est désigné pour le 3^e Chasseurs à pied.

Le 24 mars 1914, il est détaché à l'Institut cartographique militaire pour suivre les cours de l'École coloniale, mais il doit y renoncer dès le 6 avril pour motifs de santé. Du 1^{er} juin au 3 août, il suit les cours de l'École d'application de l'infanterie. Il rejoint son régiment à l'ouverture des hostilités.

Le 26 août 1914, il est blessé et abandonné à Houthem-lez-Vilvorde. Il parvient à échapper à la captivité et, sitôt guéri, traverse les lignes allemandes pour rejoindre l'armée, recueillant au passage des renseignements précieux sur les positions ennemies. Cela lui vaut d'être fait chevalier de l'Ordre de la Couronne par arrêté royal du 8 mars 1915.

Russchaert passe alors à l'aviation militaire belge comme officier observateur. Sa collaboration, à cette occasion, avec la Mission militaire française auprès de l'armée belge lui vaut la Croix de guerre française. La citation qui lui est décernée le 16 janvier 1916 nous éclaire sur son activité : «... s'est chargé de la liaison entre la Mission et les services correspondants établis en Angleterre, dans des conditions toujours difficiles et souvent dangereuses, a utilisé à plusieurs reprises la voie aérienne à défaut de la voie maritime devenue impraticable, effectuant en cours de route des reconnaissances et des bombardements sur les lignes ennemies».

En novembre 1915 est constituée l'escadrille d'hydravions qui doit aller en Afrique contribuer à obtenir la maîtrise du lac Tanganyika, préalable à l'offensive contre l'Afrique-Orientale allemande. L'escadrille comprend, sous le commandement du capitaine aviateur de Bueger, trois pilotes et deux observateurs, dont le lieutenant Russchaert (nommé à ce grade le 8 octobre 1915).

Après avoir participé en Angleterre à l'expédition des quatre hydravions cédés par l'amirauté, Russchaert s'embarque le 6 janvier 1916 à La Pallice et arrive, début mai, au camp de Mtoa, situé à 25 km au nord-est d'Albertville, au bord du lac Tongwe, petite lagune aux eaux calmes choisie pour cette raison comme base des hydravions. Outre sa fonction d'observateur, Russchaert y est chargé de la défense de la base et du commandement des troupes à terre.

Le raid décisif du 10 juin, opéré par un seul appareil, mettant hors de combat le vapeur armé «Graf von Götzen», n'a pu être mené à bien que grâce aux nombreux vols d'essai effectués du 14 mai au 24 juillet par tous les équipages, au prix de quelques accidents. C'est ce que reconnaîtra l'arrêté royal du 15 septembre 1916 qui nomme les six aviateurs de l'escadrille chevaliers de l'Ordre de l'Étoile africaine avec attribution de la Croix de guerre et la citation suivante : «Ces officiers qui constituent le personnel de l'escadrille belge d'aviation opérant à la frontière orientale du Congo belge en liaison avec les troupes coloniales ont fait preuve d'un courage, d'une énergie remarquables et d'un mépris absolu du danger en procédant, bien que ce fût la première fois que des vols étaient exécutés

dans cette partie de l'Afrique, à des reconnaissances nombreuses au cours desquelles ils effectuèrent des bombardements efficaces des positions et des vapeurs ennemis et des installations allemandes situées à plus de 100 km de leur bases».

Au cours de ces vols, le lieutenant Russchaert est victime, à deux reprises, de la chute et du bris de son hydravion dans le lac. A la suite de quoi, il est placé en congé anticipé pour raisons de santé et s'embarque, le 26 novembre 1916, à Boma, à destination de la France.

Peu après, en début d'année 1917, l'escadrille démonte ses appareils et rentre en France. Une décision ministérielle en date du 24 mars 1917 remet les officiers aviateurs à la disposition du Ministre de la Guerre. Ils cessent, en conséquence, d'être détachés au service de la Colonie et rejoignent l'aviation militaire belge.

Le capitaine en second Russchaert — nommé à ce grade le 18 décembre 1916 — a entre-temps été déclaré définitivement inapte au service colonial. Toujours en congé de convalescence, il rejoint le 27 mai 1917 l'hôpital de Calais. Il y est reconnu apte au service en campagne, tout en voyant son congé de convalescence prolongé de deux mois.

Le 28 août, il reprend du service à l'aviation militaire, d'abord en qualité d'adjoint au commandant du parc d'aviation, puis comme commandant du parc, enfin comme commandant du dépôt d'aviation lors de la formation de celui-ci.

Mais, dès le 5 mars 1918, il adresse au Ministre des Colonies une requête pour être repris au service de la Colonie, soit aux Troupes coloniales toujours en opérations en Afrique-Orientale allemande, soit à la Force publique au Congo, soit même à l'administration territoriale. Il essuie un refus, le règlement interdisant de réintégrer des agents qui ont quitté le service de la Colonie pour raisons de santé.

Le 12 décembre 1919, il passe à la Direction de l'aéronautique qui vient d'être créée au Ministère de la Défense nationale. Il y servira, en qualité de chef de bureau, jusqu'au 1^{er} novembre 1922, date à laquelle il est, à sa demande, admis à la pension pour invalidité.

Le capitaine-commandant Russchaert, grade auquel il avait été promu le 26 mars 1921, termine ainsi, à l'âge de 31 ans, sa carrière active à l'armée métropolitaine tout en passant, à la même date, dans le cadre de réserve.

Après avoir, pendant quelque temps, occupé l'emploi de représentant pour l'aviation à la S.A. Magondaux de Namur, Russchaert entame, en mars 1927, des démarches pour être réintégré dans les cadres de la Force publique. Le gouverneur général Rutten lui oppose un refus, en raison de son grade.

Russchaert cherche alors un emploi dans une société coloniale et est engagé par l'Union minière du Haut-Katanga. Il y travaille, à Elisabethville, d'août 1927 au 18 janvier 1928, quittant volontairement son emploi, celui-ci ne lui convenant pas.

Etant sur place, il reprend ses démarches pour être admis à la Force publique. Il obtient cette fois l'accord du nouveau gouverneur général, le général Tilkens, à la condition toutefois de renoncer à tout avancement de grade.

Engagé sur place à la date du 1^{er} juin 1928, le capitaine-commandant de la Force publique à titre provisoire Russchaert entame, à 37 ans, une carrière coloniale de 18 ans.

Durant un premier terme de service, il sera affecté successivement au Groupement du Congo-Kasaï (commandant administratif de la Compagnie des troupes de chemin de fer, du 26 juin 1928 au 1^{er} mars 1929, commandant de la 2^e Compagnie de transport automobile du 1^{er} mars 1929 au 30 juin 1930), puis au Groupement de la Province orientale, en qualité de commandant de la 1^{re} Compagnie du bataillon campé de Gombari (le VII devenant ultérieurement le V), jusqu'au 7 décembre 1931.

Durant son congé en Europe, Russchaert entame la préparation aux épreuves de major de réserve d'aviation, mais y renonce par crainte d'être mis en disponibilité s'il ne retourne pas au Congo à la date normale d'expiration de son congé. Sa crainte était justifiée par les restrictions budgétaires drastiques frappant la Force publique par suite de la crise

économique, matérialisées par une importante réduction des effectifs.

A son retour en Afrique, le 19 juillet 1932, le commandant Russchaert est désigné pour le Groupement du Katanga. Après avoir assumé le commandement administratif de la Compagnie des troupes de chemin de fer (8 août - 21 novembre 1932), il commande durant un an (21 novembre 1932 - 24 novembre 1933) la Compagnie campée de Kabinda. Il est alors désigné pour commander le Centre d'instruction de Kongolo. Il va exercer ce commandement durant dix ans, soit jusqu'au 1^{er} novembre 1943, interrompu seulement par deux congés (du 1^{er} février au 6 août 1936 en Europe, du 1^{er} novembre 1942 au 19 février 1943 en Afrique du Sud).

Ayant vainement demandé à rejoindre le corps expéditionnaire au Moyen-Orient, le commandant Russchaert est désigné, le 1^{er} novembre 1943, pour commander le Bataillon en service territorial (en ST) d'Elisabethville.

Il y sera presque immédiatement confronté aux retombées de la mutinerie de Luluabourg (20 février 1944) qui provoquent le 23, à Jadotville, siège d'une de ses compagnies en ST, une débâcle de la troupe. Des mesures de défense prises ostensiblement par les civils européens et un coup de feu maladroit tiré par un officier ont semé la panique parmi les soldats craignant des mesures de représailles des Européens. Fort de sa connaissance du soldat congolais, le commandant Russchaert se rend sur place et, en deux jours, ramène le calme et la discipline.

Le commandant Russchaert est alors âgé de 53 ans. Le 13 mars 1944, il adresse au général Ermens, commandant en chef, une requête pour être promu au grade supérieur, quelle que soit la formule. Il fait état de son âge, de ses états de service, du fait que d'autres officiers, entrés à la Force publique en même temps que lui, mais engagés en Belgique et, par conséquent, non contraints de renoncer à l'avancement, ont été promus, de sa crainte enfin de se voir placé sous les ordres d'un ancien subordonné.

Cette requête, après cinq mois d'examen, est finalement agréée et, par ordonnance (n° 110/FP) du 3 août 1944, Russchaert est commissionné au grade de major de la Force publique à la date du 10 mai 1940.

Après un dernier congé passé en Afrique du Sud (du 22 février au 7 juin 1945), le major Russchaert commande encore son bataillon pendant 9 mois, avant d'être, à sa demande, mis en disponibilité pour convenances personnelles le 1^{er} mars 1946 et se voir accorder une fin de carrière honorable le 26 août 1946.

Par arrêté ministériel du 7 février 1947, le ministre Godding lui confère à titre honorifique le grade de lieutenant-colonel.

François Russchaert passe les dernières années de sa vie à Elisabethville, où il meurt des suites d'une maladie le 22 février 1950.

Il avait épousé, le 15 décembre 1926, à Saint-Gilles, Marie-Louise Glade.

Distinctions honorifiques : Chevalier de l'Ordre de Saint-Stanislas de Russie (1916) ; Chevalier de la Légion d'Honneur (1916) ; Chevalier de l'Ordre de la Couronne d'Italie (1916) ; Médaille commémorative en argent des Campagnes d'Afrique (1918) ; Huit chevrons de front (1923) ; Palme supplémentaire à la Croix de guerre (1923) ; Chevalier de l'Ordre de Léopold (1927) ; Officier de l'Ordre de la Couronne (1928) ; Chevalier de l'Ordre royal du Lion (1923).

15 décembre 1990.

L.-F. Vanderstraeten.

Sources : Ministère des Relations extérieures, AGCD, Dossier 7206. — Musée royal de l'Armée et d'histoire militaire, extraits du dossier 15 935. — MOULBERT, G. 1934. La campagne du Tanganyika, Bruxelles. — Ministère de la Défense nationale. Les campagnes coloniales belges 1914-1918, Bruxelles, 1929. — *L'Essor du Congo*, 24 février 1950. — *Bulletin du Cercle royal des anciens officiers des campagnes d'Afrique* (CRAOCA), 1980, n° 2 et 3. — VELLUT, J.-L. 1983. Le Katanga industriel en 1944. Le Congo belge durant la Seconde Guerre mondiale. Recueil d'études Acad. R. Sci. Outre-Mer, Bruxelles.